

Québec, le 6 avril 2017

Monsieur John Haemmerli
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation en environnement dans le cadre du Projet de reconstruction de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et la Ligne Franquelin par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, et ce, à compter du 1^{er} mai 2017.

Je vous confie, par la présente, la présidence de ce mandat d'enquête et de médiation en environnement. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Pierre Baril

c.c. : M. René Beudet, secrétaire et directeur général de l'administration
et des communications